

REFORME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :

Une loi attendue, mais des projets de territoire à construire dès maintenant !

Le travail de concertation mené par François Lamy avec les acteurs de la Politique de la Ville a permis de définir les grandes lignes de ce qui devra être mis en œuvre d'ici 2015. Nous attendons donc maintenant le projet de loi et les débats parlementaires. Car tout cela nécessite de la clarté dans l'engagement politique au plus haut niveau, pour impulser, donner un cadre et clarifier le rôle de l'Etat auprès des acteurs locaux.

La loi relative à la ville et à la cohésion urbaine doit donc être examinée rapidement par le Parlement pour ne pas faire perdre plus de temps à une réforme différée depuis plusieurs années.

Mais sans attendre d'avoir toutes les réponses du côté de l'Etat, c'est dès aujourd'hui que la nouvelle Politique de la Ville doit se préparer au niveau local.

Car ce qui est proposé est ambitieux et touche à l'organisation même, aux fondements de cette politique. Il ne s'agit pas seulement d'ajuster à la marge ou de négocier l'utilisation de quelques "crédits spécifiques". Il s'agit de relancer la Politique de la Ville autour de principes d'action : sortie des dispositifs segmentés, mobilisation et transformation du droit commun au service des quartiers, pouvoir d'agir reconnu aux habitants, relance de la lutte contre les discriminations, engagements interministériels, rôle stratégique de l'intercommunalité, solidarité financière locale, partenariat ouvert à l'ensemble des collectivités territoriales, des bailleurs,...

Les acteurs locaux, avec l'Etat, doivent donc s'engager dans une démarche de changement profond de leurs organisations et de leurs méthodes de travail.

Par ailleurs, il ne suffit pas de "décréter" ou d'avoir un bon projet pour obtenir des résultats. L'histoire de la Politique de la Ville et les dernières expérimentations ont bien mis en évidence des conditions de réussite incontournables. Sans ingénierie dédiée, suffisante et légitime, sans évaluation ni diagnostic mis à jour, sans gouvernance politique claire, sans modes de travail plus coopératifs et sans délais cohérents d'élaboration, la mise en œuvre des projets de territoire et des futurs contrats de ville restera très en deçà des enjeux. Et c'est dès maintenant que ces conditions de réussite doivent être recherchées, faute de quoi cette réforme connaîtra le même sort que les précédentes !

Enfin, les nouvelles politiques de cohésions européennes sont définies actuellement au niveau régional. Elles seront déterminantes pour la stratégie de développement territorial des agglomérations dans la période 2014-2020. Il est nécessaire de rechercher dès maintenant la cohérence avec le futur Contrat de ville.

La nouvelle Politique de la Ville se prépare donc aujourd'hui, sans attendre le vote de la loi ni même les élections municipales, avec l'engagement dès à présent des acteurs locaux dans l'élaboration de la prochaine génération des projets de territoire.

Voir aussi sur irdsu.net :

- « L'IRDSU contribue à la préparation des futures politiques européennes de cohésion » : <http://www.irdsu.net/L-IRDSU-contribue-a-la-preparation>
- « L'égalité des territoires? Chiche! », une tribune de l'IRDSU dans Politis : <http://www.irdsu.net/Legalite-des-territoires-Chiche>
- « 5 orientations et 20 propositions pour une Politique de la Ville renouvelée et ambitieuse », la contribution de l'IRDSU à la concertation nationale : <http://www.irdsu.net/5-orientations-et-20-propositions>

INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

L'IRDSU est une association qui regroupe 15 réseaux régionaux de professionnels en charge de la Politique de la Ville et 180 collectivités territoriales abonnées. Elle touche actuellement 4800 professionnels et partenaires (chefs de projets, agents de développement, chargés de mission, directeurs territoriaux, services des collectivités, généralistes ou spécialisés, quartier/ville/agglomération).

Basé sur le partage d'expériences, la mutualisation et le travail collaboratif, l'IRDSU vise à :

- Promouvoir le Développement Social Urbain au service de projets de territoire durables, participatifs et solidaires
- Participer à la valorisation et à la structuration des métiers, de l'ingénierie et des pratiques du développement territorial
- Contribuer à fédérer et à qualifier les professionnels dans leurs missions

Contacts :

- Sylvie REBIERE-POUYADE / Présidente de l'IRDSU – Présidente du réseau DSU Aquitaine – Directrice du GIP DSU de l'Agglomération Bayonnaise – s.rebiere-pouyade@cvab.fr
- Etienne VARAUT – Vice-président de l'IRDSU – Membre du Conseil National des Villes – Vice-président du réseau DSU Ile-de-France – Chef de projet de Bobigny – contrat.ville@ville-bobigny.fr
- Marc VALETTE / Benoît BOISSIERE – Chargés de développement de l'IRDSU – 02 40 89 10 18 – contact@irdsu.net

www.irdsu.net
